

## **P.V. ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 MARS 2023**

Le Président ouvre la séance à 11H15, salue les 60 membres présents et les remercie pour leur présence.

Il remercie Mr Eric Muller et Mme Valérie Treichter représentants le CSE de l'UGECAM, d'assister à cette AG.

L'assemblée adopte le principe du vote des décisions à main levée prises à la majorité des membres présents selon les statuts.

Puis il passe à l'ordre du jour qui a été transmis à tous avec les documents du programme d'activité du 1<sup>er</sup> semestre 2023.

### **Point 1- INTRODUCTION**

L'année 2022 a été le retour progressif à la normale après 2 années compliquées à gérer les reports, annulations des sorties et conférences. Après un 1<sup>er</sup> semestre qui restait encore impacté par la fin de la crise sanitaire, la situation est redevenue quasi normale au 2<sup>ème</sup> semestre. Les participations aux activités ont été plus nombreuses sans atteindre les effectifs d'avant la Covid.

### **Point sur les effectifs en 2022**

7 nouvelles adhésions : Mrs ANTHONY Jean Pierre, ENGEL Gérard, KUBLER Rémy, Mmes GROLL Christine, KALT Josiane, METZMEYER Claudine et VAYRE Christine.

5 départs volontaires : Mr et Mme BIDENBACH Françoise et Jacques, Mme FRITSCH Michelle, Mr et Mme RISS Lydia et Bernard.

Nous déplorons le décès de 3 de nos membres : Mme Madeleine KALK, Mme Françoise WOLF et Mr André WINDERSTEIN.

A l'invitation du Président, l'assemblée observe une minute de silence en leur mémoire.

Bilan des effectifs au 31 décembre 2022 : 122 adhérents en baisse suite à la radiation des adhérents qui ne payaient plus leur cotisation.

### **Point sur la situation financière**

En 2022, en l'absence des soutiens financiers des CSE de l'Ugecam et de la Carsat, il restait comme seule ressource les cotisations. Cette situation a entraîné de facto la réduction des participations financières de l'Amicale aux coûts des sorties. Malgré cela, l'Amicale a pris en charge les dépenses liées aux cars et à la galette des rois. La réserve financière a été mise à contribution pour compenser. A souligner que le non-paiement récurrent des cotisations par de nombreux membres n'a pas arrangé les choses.

Des détails complémentaires seront donnés par le Trésorier dans son rapport financier au point 4.

Il est rappelé que l'Amicale bénéficie toujours de l'aide financière indirecte de la CARSAT pour l'impression gratuite des différents documents.

# AMICALE DES RETRAITES CARSAT-UGECAM

« Maison des Associations » - 1a place des Orphelins - 67000 Strasbourg

Le Président profite de la présence des représentants du CSE pour leur rappeler combien leur soutien financier est important. Il précise aussi que l'intégralité des sommes versées sont redistribuées aux membres sous forme de réductions des coûts des sorties.

Pour finir, le Président adresse ses remerciements à Mme la Directrice de la CARSAT pour nous permettre d'imprimer gratuitement nos documents, aux agents de l'imprimerie pour leur accueil et leur disponibilité. Ils effectuent pour nous un travail de grande qualité et ceci dans des délais très courts Un grand respect pour eux. Remerciement aussi pour la contribution financière de 1.000 € du CSE Ugecam et remise ce jour par Mr Eric Muller.

Le Président remercie enfin toute l'équipe du Comité pour leur engagement tout au long de l'année ainsi que tous les membres de l'Amicale pour leur fidélité après les années difficiles traversées, en espérant les voir encore plus nombreux lors des prochaines manifestations.

## **Point 2 : Approbation du PV de l'AGE du 11 mars 2022**

Le PV ayant été transmis à tous les membres, il ne sera plus lu en séance mais directement soumis au vote.

**Le PV est approuvé à l'unanimité.**

## **Point 3 : Rapport d'activités 2022**

**Réunions comité :** Le comité s'est réuni à 6 reprises.

**Autres réunions :** Les AGE et AGO du 10 mars 2022 à l'Ancienne Douane (60 participants) et la traditionnelle réunion de fin de 1<sup>er</sup> semestre au chalet des pêcheurs (60 participants) le 10 juin 2022.

**Conférences :** 2 conférences ont été organisées au 1<sup>er</sup> semestre : la Luminothérapie (30 personnes) et la réforme du Protestantisme à l'UEPAL (25 personnes).

4 conférences ont eu lieu durant le 2<sup>ème</sup> semestre : les bienfaits ou méfaits du chocolat sur la santé, la maladie d'Alzheimer et ses conséquences en particulier sur les accompagnants, l'intelligence des plantes et les traditions de Noël en Alsace.

Le nombre de participants a augmenté par rapport aux années passées (30 participants en moyenne). A souligner que les sujets ont plu et ont été présentés par des conférenciers de qualité (universitaires auteurs de livres, chercheurs...) avec une grande maîtrise des sujets. Le contact avec l'auditoire a toujours été excellent.

**Sorties et visites :** 1 seule sortie a pu être organisée lors du 1<sup>er</sup> semestre : la visite de la Cité du train avec repas au restaurant du musée le 24 /03/2023 (42 participants).

2 sorties ont eu lieu au 2<sup>ème</sup> semestre : la visite du Mémorial Alsace-Moselle et repas au restaurant Valeda au Donon le 24/10/2023 (24 personnes) et le repas de Noël au relais du Klevener à Heiligenstein après la visite du Musée du Pain d'épices Fortwenger, suivis d'une dégustation de vin dans une cave de viticulteur le 15/12/2023 (60 personnes).

Comme toujours, les sorties se sont déroulées dans une bonne ambiance et restent toujours appréciées par les participants.

# AMICALE DES RETRAITES CARSAT-UGECAM

« Maison des Associations » - 1a place des Orphelins - 67000 Strasbourg

**Sorties pédestres** : 10 sorties ont pu être effectuées à la découverte de sites divers et variés dans les Vosges ou en Forêt Noire avec une moyenne de 15 à 20 participants. Là aussi la bonne humeur, la convivialité et le plaisir de se retrouver étaient au rendez-vous.

**Clubs séniors de l'ABRAPA** : Comme chaque année, Alfred LUTZ et Jean-Jacques VETTER, représentants de l'Amicale auprès de l'Abrapa, ont participé aux 2 réunions annuelles organisées pour les clubs séniors affiliés. C'est l'occasion de rencontres entre clubs, de permettre à l'Abrapa de communiquer sur ses services, d'échanger et de proposer des conférences.

A l'issue de la présentation, le rapport d'activité est soumis au vote.

**Le rapport d'activité de l'année 2022 est approuvé à l'unanimité.**

## **Point 4 - Rapport financier de l'exercice 2022**

Le rapport financier est présenté par Jean Jacques VETTER, Trésorier.

La situation financière reste satisfaisante mais en l'absence des aides que nous apportaient les CSE, nos participations financières resteront réduites pour permettre l'équilibre des recettes et dépenses. La cotisation restera elle la plus minime possible. L'exercice 2022 s'est soldé par un déficit modéré compensé par le recours à notre réserve financière.

Une réflexion sera menée par le comité, en fonction des chiffres, sur le maintien ou non de la gratuité de la galette des rois et plus généralement sur nos participations financières futures.

Les frais de fonctionnement restent comme par le passé, réduits aux dépenses strictement indispensables (location des salles, assurance, frais postaux, site internet ...). Il est souligné que l'envoi des documents par internet a permis de réduire de façon importante les coûts postaux.

## **Point 5 - Rapport des vérificateurs aux comptes Michel SCHREIBER et Marc LANG**

Les comptes 2022 ont été vérifiés par les deux réviseurs aux comptes. Lecture du rapport est faite par Mr Marc Lang qui atteste de la bonne tenue des comptes et la régularité des écritures sur la base des documents fournis par le Trésorier.

Le rapport des réviseurs aux comptes est annexé au présent PV.

## **Point 6 - Quitus au Trésorier et décharge au Comité et au Président**

Le rapport des réviseurs aux comptes et le rapport financier sont soumis à l'approbation de l'assemblée afin de donner quitus au Trésorier, et décharge au Comité et au Président pour leur gestion relative aux exercices comptables 2022.

**A l'unanimité, l'assemblée approuve les rapports et donne quitus au Trésorier et décharge au Comité et au Président pour la gestion relative à l'exercice 2022.**

Le Président remercie le Trésorier et les réviseurs aux comptes pour le sérieux et la qualité de leur travail. Il remercie également l'assemblée pour ce vote.

## **Point 7 - Renouvellement partiel du comité**

En 2023 les membres sortants sont Paulette et Alfred LUTZ.

# AMICALE DES RETRAITES CARSAT-UGECAM

« Maison des Associations » - 1a place des Orphelins - 67000 Strasbourg

Aucune nouvelle candidature n'a été enregistrée.  
Les membres sortants sont volontaires pour renouveler leur mandat.

**A l'unanimité, l'Assemblée vote le renouvellement des mandats de Paulette et Alfred LUTZ pour une nouvelle période de 3 ans.**

Le Président donne ensuite la composition du bureau qui reste inchangée.

Président	Roger Muller
Vice- Président	Albert Schmitt
Trésorier	Jean-Jacques Vetter
Secrétaire	Françoise Hufschmitt

## **Point 8 : Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2023**

En l'absence de candidature nouvelle, le Président propose avec l'accord des réviseurs actuels, de reconduire leurs mandats.

**L'Assemblée approuve à l'unanimité cette proposition et désigne Mrs Marc LANG et Michel SCHREIBER comme réviseurs aux comptes pour l'année 2023.**

## **Point 9 : Projet pour l'année 2023**

### 1<sup>er</sup> semestre :

Le programme détaillé du 1<sup>er</sup> semestre 2023 a été envoyé début d'année à tous les membres qui ont pu en prendre connaissance. Le Président fait un rapide rappel des événements prochains en invitant les membres à y participer nombreux.

### 2<sup>ème</sup> semestre :

Le programme est en préparation et sera diffusé au plus tard en juillet 2023.

## **Point 10 : Cotisation pour l'année 2024**

Lors de sa réunion du 7 mars 2023, le comité a décidé du relèvement de la cotisation annuelle 2024 à 25 €/an. La cotisation passera donc de 22 € à 25 €.

**L'assemblée approuve cette revalorisation à l'unanimité.**

## **Point 11 : Divers : Aucun point divers n'est soumis**

En l'absence de questions, la séance est close à 12H00. Le Président remercie l'ensemble des participants et les invite à passer à table pour le repas.

Le Président